



PERSONNALITÉ  
DU MONDE  
ALIMENTAIRE  
2025

Un prix d'excellence présenté par :



## DÉTAILS ET CONDITIONS

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Le candidat :

- ✓ œuvre dans ou a un lien direct avec l'industrie de la transformation alimentaire (TA) québécoise ;
- ✓ a un impact sur le rayonnement de l'industrie de la TA ;
- ✓ participe activement à l'avancement de l'industrie de la TA ;
- ✓ et génère des résultats positifs pour son organisation.

Le candidat est reconnu pour :

- ✓ sa détermination pour atteindre des objectifs de haut niveau
- ✓ son entrepreneuriat (ou intrapreneuriat), sa créativité, son innovation et son aptitude à créer/implanter/réussir de grands projets ;
- ✓ son leadership et son aptitude de rallier des gens ;
- ✓ sa contribution concrète à la performance et au progrès de son organisation ;
- ✓ sa(ses) réalisation(s) majeure(s) pour l'industrie agroalimentaire du Québec ;
- ✓ son implication bénéfique dans l'industrie agroalimentaire à tous les niveaux, même hors de son organisation ;
- ✓ son implication sociale et son influence positive sur le milieu en général ;
- ✓ ainsi que sa collaboration avec les différents intervenants et partenaires.

Bref, il contribue significativement à la pérennité de l'industrie alimentaire québécoise tout en incarnant l'excellence sous toutes ses formes et en servant de modèle pour ses pairs.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le jeudi **6 février 2025**, 17 h.

Vous pouvez nous faire parvenir le dossier de mise en candidature par courriel à [concours@conseiltaq.com](mailto:concours@conseiltaq.com).

## DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Chaque mise en candidature comporte :

- ✓ le formulaire dûment rempli (document séparé) ;
- ✓ une photo du candidat ;
- ✓ ainsi que des articles et/ou des hyperliens en annexe, si besoin, pour bonifier la candidature.

## PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le jury, composé de professionnels qui représentent ou gravitent autour de l'industrie alimentaire, se réunira en février 2025 pour évaluer les candidatures proposées.

Les membres du jury s'engageront à ce que l'ensemble des éléments transmis dans les dossiers de mise en candidature soit sous le couvert de la plus stricte confidentialité.

## RECONNAISSANCE

Le récipiendaire se verra remettre le trophée André-Latour lors du dîner-gala du samedi 29 mars 2025 qui se tiendra au Fairmont Tremblant à Mont-Tremblant à l'occasion du Congrès CTAQ 2025.

**Note importante :** Le proposeur sera responsable de la réalisation d'une vidéo hommage (format .MP4) pour le récipiendaire. Cette vidéo, d'environ 5 minutes, permet de regrouper différents témoignages de collègues actuels et passés ainsi que de membres de la famille dans le but de présenter une revue de sa carrière.

### VISIBILITÉ ET PRIVILÈGES :

- ✓ Trophée André-Latour du Prix de la Personnalité du monde alimentaire 2025
- ✓ Nuit à l'hôtel et 2 accès au cocktail et au dîner-gala du samedi au Congrès CTAQ 2025
- ✓ Communiqué de presse CTAQ partagé sur Cision
- ✓ Campagne de promotion sur les réseaux sociaux du CTAQ et par courriel
- ✓ Annonce dans le journal Les Affaires (one pager)
- ✓ Président(e) d'honneur de la Classique de golf et Tour cycliste CTAQ 2025 (21 mai) avec quatuor de golf gratuit
- ✓ Invitation gratuite à l'Événement Marketing 2025 incluant le dévoilement des lauréats des Prix Innovation en alimentation 2025 lors du dîner-gala (fin novembre)

### VISIBILITÉ ET PRIVILÈGES À LA DISCRÉTION DU RÉCIPiendaire :

- ✓ Balado type « entretien avec la PDG du CTAQ »
- ✓ Vidéo hommage partagée sur les réseaux sociaux du CTAQ

*\*La visibilité et les privilèges évoqués ci-dessus sont non transférables.*

## QUESTIONS

[concours@conseiltaq.com](mailto:concours@conseiltaq.com)

---